

Emmanuel Macron et Benoît Hamon favorables à des politiques de diversité culturelle - CultureBiz

Lors du Babel Med Music, le débat organisé par Zone Franche a capté l'attention des professionnels de la musique et du spectacle. L'organisation qui fédère les acteurs des musiques du monde a profité de l'évènement pour sensibiliser les représentants de trois candidats à l'élection présidentielle sur ses propositions visant à défendre la diversité culturelle. Ces derniers ont naturellement été très réceptifs au sujet, évoquant des éléments de leur feuille de route, sans pour autant se risquer à apporter des garanties.

L'instauration de quotas visant à garantir la présence des musiques du monde dans le paysage des radios et de la télévision ne trouvera pas écho dans la campagne présidentielle. Au Babel Med Music, seule la porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, Sarah Soilihi, s'est déclarée favorable aux quotas de 10% souhaités par Zone Franche pour la World Music. Cette dernière a d'ailleurs considéré ces quotas comme insuffisants, mais n'a donné aucun indicateur clair quant aux intentions de Mélenchon à ce propos, le « livret Culture » du candidat de 'La France Insoumise' n'étant pas finalisé. La diversité culturelle et musicale devrait toutefois exister dans la campagne présidentielle. De quoi satisfaire Zone Franche et les acteurs des musiques du monde qui ont émis un certain nombre de souhaits sans pour autant les chiffrer ni formuler des propositions concrètes et calibrées, contrairement aux propositions de Tous Pour La Musique ou encore la Spedidam. En tous les cas, la diversité culturelle s'avère prise en compte dans les programmes des trois candidats qui étaient représentés au Babel Med Music. En particulier ceux d'Emmanuel Macron et Benoît Hamon.

De la co-construction et du rééquilibrage

Les représentants des deux candidats ont évoqué les grandes lignes de leur feuille de route en matière de politique de diversité culturelle. Du côté de Benoît Hamon, la loi afférente à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) sert de matière première. Pour rappel, le texte voté en 2015 est venu réaffirmer que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels ». Le candidat du Parti Socialiste se revendique particulièrement sensible aux enjeux soulevés par la nécessité de consolider les droits culturels, qui consistent entre autres d'après Nicolas Hue à « la reconnaissance de l'ensemble des cultures vivantes y compris celles étrangères, et la valorisation des pratiques présentes dans tous les secteurs artistiques et culturels ». Pour favoriser la mise en place d'une véritable politique culturelle de diversité, Benoît Hamon veut impliquer directement les citoyens en vue d'une « co-construction des politiques publiques dans la Culture ». D'après le candidat aux législatives Nicolas Hue, qui le représentait, « les Ministères ont longtemps pris des décisions sans consultation et prise en considération de l'avis des citoyens. L'idée que les citoyens puissent le faire est un point essentiel pour l'avancée de la diversité, puisqu'elle est présente aux quatre coins du territoire, sociales culturelle et économique ».

Benoît Hamon pencherait également en faveur d'un « rééquilibrage » des politiques culturelles entre la Région Île-de-France avec l'ensemble des autres régions. Son représentant n'a toutefois pas chiffré les objectifs envisagés. Pas plus que celui d'Emmanuel Macron.

« Culture standardisée »

Le candidat 'En Marche' avait donné le ton il y a quelques semaines, en déclarant son intention, s'il était élu, de maintenir le budget de la Culture pendant cinq ans et de créer un pass Culture pour les jeunes. Emmanuel Macron aspire à consacrer la Culture avec en son sein la diversité culturelle. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître la position du candidat sur le dossier des quotas radios, indicateur de la diversité dans la musique. Son représentant, le député Christophe Castaner, a dénoncé les multiples réticences des radios qualifiant la « levée de bouclier » sur les quotas de titres francophones et plus récemment sur les quotas de titres chantés en langues régionales de « négation des langues française et régionales ». Insistant sur la nécessité de « protéger la diversité culturelle ». Et il n'est pas uniquement question des musiques et cultures émergentes, ce dernier ayant particulièrement critiqué la concentration du paysage de la musique et du spectacle. D'après Christophe Castaner, la diversité musicale est autant menacée dans le spectacle par les rachats de salles en séries de Fimalac et de Live Nation que dans la musique avec l'infériorité des répertoires français diffusés en radios. « Aujourd'hui Live Nation et Fimalac investissent pour avoir la maîtrise des salles, on l'a vu récemment en région PACA avec le rachat de 'Le Silo' par Live Nation. Ces acteurs veulent lier les artistes qu'ils produisent aux salles dans lesquels ils sont diffusés. On voit donc aussi qu'il y a ceux qui veulent imposer une culture standardisée » a déclaré le soutien du candidat 'En Marche'.

Une sanctuarisation du budget de la Culture profitable à la diversité

Emmanuel Macron envisagerait d'adosser la diversité culturelle à la sanctuarisation du budget de la Culture. Dans cette optique, le candidat projette de « réinventer une politique culturelle en augmentant les dotations allouées aux DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) ». Il voudrait également impulser la diversité de la culture en facilitant la diversité et la parité dans les nominations. A l'instar de Benoît Hamon, les chiffres ne tracent pas le chemin de fer du programme d'Emmanuel Macron en matière de politique de diversité culturelle. Ce dernier pencherait, d'après Christophe Castaner, pour l'identification des régions où le manque de diversité dans la Culture est flagrant. Pour y pallier, Emmanuel Macron serait partisan d'un accompagnement singulier territorial par territoire.

Et la « discrimination positive » est envisagée pour faciliter l'émergence de la diversité culturelle. Elle serait facilitée notamment par la signature de « pactes culturels » déclinés en contrats de développement culturel avec les collectivités. La mise en œuvre d'une politique culturelle visant à créer de l'horizontalité semble commune à Emmanuel Macron et à Benoît Hamon. Le candidat du PS, qui ambitionne d'allouer 1% du PIB à la Culture, se fixe également la diversité comme objectif. La création de fabriques culturelles financées pour moitié par l'Etat, ou encore la création d'un « passeport culture » pour les 12-18 ans font partie de ses mesures pour revigorer la diversité culturelle. Les deux candidats ont simplement des feuilles de route divergentes. Quoi de plus naturel et évident dans une élection présidentielle.

Jason Moreau

CultureBiz, l'actualité des industries de la Culture à 360°
<https://culturebiz.fr>

redaction@culturebiz.fr